

COMMISSION EUROPÉENNE

Nouvelle face nationale de pièces en euros destinées à la circulation

(2022/C 100/04)



Face nationale de la nouvelle pièce commémorative de 2 euros destinée à la circulation et émise par la France

Les pièces en euros destinées à la circulation ont cours légal dans l'ensemble de la zone euro. Afin d'informer le public et toutes les parties qui doivent manipuler les pièces, la Commission publie une description des dessins de toutes les nouvelles pièces ⁽¹⁾. Conformément aux conclusions adoptées à ce sujet par le Conseil le 10 février 2009 ⁽²⁾, les États membres de la zone euro et les pays qui ont conclu un accord monétaire avec l'Union européenne prévoyant l'émission de pièces en euros sont autorisés à émettre des pièces commémoratives en euros destinées à la circulation sous certaines conditions, notamment qu'il s'agisse uniquement de pièces de 2 euros. Ces pièces ont les mêmes caractéristiques techniques que les autres pièces de 2 euros, mais un dessin commémoratif hautement symbolique au niveau national ou européen illustre leur face nationale.

Pays d'émission: France

Sujet de commémoration: 90^e anniversaire de la naissance du président Jacques Chirac

Description du dessin: Jacques Chirac, président de la République française pour deux mandats, a été l'un des grands artisans de la construction européenne. Il occupait ainsi le poste de président en 2002, au moment de l'introduction de l'euro, dont nous célébrons les 20 ans en ce début d'année.

Sur le dessin figure un portrait solennel du président Jacques Chirac de profil, le regard tourné vers l'avenir. Il est entouré de plusieurs symboles représentant son héritage: le symbole de l'euro, témoignant de sa participation à l'introduction de la monnaie européenne et de son esprit européen, ainsi qu'un drapeau français aux couleurs gravées selon le style héraldique, lui-même orné de l'inscription «RF» en l'honneur de sa présidence. Son nom ainsi que ses années de naissance et de décès sont inscrits à l'intérieur du symbole de l'euro. Le dessin comprend également la marque d'atelier ainsi que l'année.

L'anneau extérieur de la pièce représente les douze étoiles du drapeau européen.

Volume d'émission estimé: 9 000 000

Date d'émission: Janvier 2022

⁽¹⁾ Voir le JO C 373 du 28.12.2001, p. 1, pour les faces nationales de toutes les pièces émises en 2002.

⁽²⁾ Voir les conclusions du Conseil «Affaires économiques et financières» du 10 février 2009 et la recommandation de la Commission du 19 décembre 2008 concernant des orientations communes pour les faces nationales et l'émission des pièces en euros destinées à la circulation (JO L 9 du 14.1.2009, p. 52).